



Recommandation biap 07/3 : L'implant cochléaire chez l'adolescent présentant une surdité profonde préverbale

L'âge ne constitue pas un critère d'exclusion pour une candidature à l'implant mais il s'agit d'un facteur important pour son efficacité future.

Pour des sujets présentant une surdité profonde préverbale, l'adolescence se situe en principe en dehors de la période offrant les meilleurs résultats.

C'est un processus qui demandera des efforts d'adaptation et d'apprentissage auxquels s'ajoutent les caractéristiques psychosociales propres à l'adolescence et dont il faudra tenir compte.

Attaché à un passé dont il veut et doit se détacher, avide d'un avenir qu'il appréhende, l'adolescent vit dans un état d'insécurité et de dispersion.

Il est en train de quitter sa personnalité d'enfant, séparation indispensable

à la construction de sa personnalité de futur adulte.

A l'adolescence, l'incursion du milieu extérieur (parents, adultes professionnels ou non,...) est ressentie comme une atteinte à son intégrité physique et/ou mentale : il est alors prêt à sacrifier la sagesse, le raisonnable en faveur de son propre système d'élection.

L'adolescent ne souhaite pas être compris, » dit D.W.Winnicott, » parce qu'il est engagé dans une expérience, celle de vivre, d'exister dans une découverte personnelle.

Cet adolescent veut maintenir ou augmenter son estime de soi et pour cela il a besoin de recevoir une image positive, de se voir à travers un reflet positif.

Vivant sa surdité depuis plusieurs années dans un parcours difficile, face à son bouleversement biologique fulgurant avec un mental qui évolue plus lentement, l'adolescent fournit un travail interne qui le monopolise et risque de perturber sa prise de décision.

Envisager la possibilité d'une implantation cochléaire à ce moment est un nouveau défi pour l'adolescent, les parents et les professionnels : l'adolescent rejettera la proposition si lui même n'en n'a pas fait l'exploration auprès d'autres pairs, si lui même ne fait pas le chemin qui lui permettra d'entrer dans le processus. Dans un premier temps, il adoptera l'opinion du groupe auquel il s'identifie.

Les intervenants (parents et membres de l'équipe pluridisciplinaire) doivent réfléchir sur les modalités d'approche d'une implantation cochléaire, modalités qui permettront à l'adolescent de percevoir le respect qui lui est dû.

Le BIAP recommande une information préalable personnalisée de l'adolescent et de sa famille.

Information préalable :

- sur les avantages et les limites de l'implant ;
- sur les différentes étapes du suivi (à fournir par écrit) ;
- sur l'intérêt des échanges avec des adolescents déjà porteurs d'implant

Recommandations pour la prise de décision.

Critères linguistiques et communicatifs

L'implant cochléaire est associé à l'utilisation fonctionnelle de l'audition.

En ce qui concerne le développement du langage oral, sauf exceptions raisonnées, l'implant cochléaire ne devrait pas être conseillé chez des adolescents dont la connaissance et l'usage de la langue orale sont restés très limités.

Critères audiologiques

Si le bénéfice d'un appareillage conventionnel s'avère insuffisant, l'adaptation d'un implant cochléaire peut être envisagée (cf. recommandation 07.02)

Critères de décision personnelle

Il faut donner à l'adolescent une possibilité d'accès à une information suffisante et objective pour qu'il puisse prendre une décision vraiment indépendante : cela suppose un temps d'entretien et de dialogue et la possibilité de rencontrer d'autres porteurs d'implant qui ont vécu une situation plus ou moins semblable à la sienne.

Il doit être informé : - des modalités de l'intervention chirurgicale ;

- des exigences du suivi post-implant ;
- de la variabilité des résultats ;
- des perspectives possibles en fonction de sa situation

initiale ;

- de la nécessité d'accepter une période d'efforts

supplémentaires.

Critères familiaux

L'adolescent aura besoin de se sentir accompagné pendant la période d'adaptation : un appui familial stable, réaliste et respectueux est considéré comme un facteur favorable.

Recommandations pour la période péri et post implantation

Il n'est pas possible de définir des caractéristiques personnelles qui soient plus ou moins favorables à l'obtention des meilleurs résultats.

Il est indispensable d'adapter le programme de réhabilitation en interaction avec l'adolescent, tant dans son contenu qu'au niveau des réglages du processeur.

Au sein de l'équipe multidisciplinaire, le rôle du psychologue est important à la fois pour la prise de décision et en période post-implant.

Le psychologue pourra aider l'adolescent à faire face aux changements que l'implant peut produire dans sa vie personnelle, dans ses relations avec les communautés entendante et/ou sourde, à mieux assumer certaines périodes du programme qui peuvent se révéler difficiles.

Bordeaux, 1^{er} mai 2009

[< Précédent](#)

[Suivant >](#)